ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

La Chaux-de-Fonds, le 22 avril 2025

CONVOCATION - Session 2025

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

ASSISTANT-E EN PROMOTION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DE LA SANTE CFC

Chef-expert :

Monsieur Grégory Loeffel
Courriel : Gregory.Loeffel@rpn.ch

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES		
Vendredi 23 mai 2025 **de 9h00 à 12h15** **Salle D202** CPNE-AS Maladière 62 2000 Neuchâtel	*Chaque candidat se munira de matériel pour écrire.* *La calculatrice électronique de poche (sans bande imprimante et infrarouge) est autorisée lors de l'épreuve de calcul professionnel.* **Tablette et/ou ipad non autorisés**	**Tou-te-s les candidat-e-s** **Surveillant :** • Gregory Loeffel

CORRECTIONS DES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES	
Vendredi 23 mai 2025 **de 13h00 à 18h00** **Salle A04** CPNE-AS Maladière 62 2000 Neuchâtel	**Uniquement les expert-e-s :** • Claire Michel • Dominique Gindraux • Gregory Loeffel • Clavien Kuenzi

TRAVAIL PRATIQUE

Pour le travail pratique, le-la candidat-e doit se présenter 10 minutes avant le début de l'épreuve, en tenue professionnelle (tenue de sport complète, chaussure de sport de quoi écrire, calculatrice).

Le-la candidat-e peut consulter les manuels professionnels (dossier des cours interentreprises).

En cas de non-respect de ces consignes, le-la candidat-e sera immédiatement sanctionné-e par le renvoi et l'attribution de la note 1,0.

Le jour de la procédure de qualification TPI, le-la candidat-e ne doit pas être astreint-e à d'autres tâches que celles décrites sur le document de planification validé par le chef expert.

À l'attention des expert-e-s : aussitôt la procédure de qualification terminée, l'ensemble des documents doivent parvenir au chef-expert dans leur version originale, aucune photocopie ne sera effectuée.

Nous rappelons à tous les expert-e-s, quelle que soit leur fonction, que la tenue de sport n'est pas obligatoire, toutefois une tenue civile correcte est exigée.

L'horaire de la journée du TPI est le suivant :

Durée totale du TPI = 300 minutes, documentation 90 minutes, entretien professionnel 30 minutes.

- **09h00 à 14h30 (30 minutes de pause inclue)**
- **14h30 à 16h00 : documentation**
- **16h00 à 16h30 : entretien professionnel**

En cas d'absence le jour du TPI ou d'accident durant l'examen, seul un certificat médical donnera doit à une répétition de l'examen sans enregistrement d'un échec.

TRAVAIL PRATIQUE EN INSTITUTION

Selon tableau annexé

<table>
<tr><th colspan="2">CULTURE GÉNÉRALE</th></tr>
<tr>
<td>Mercredi 28 mai 2025
de 09h00 à 12h00

CPNE-AS
Maladière 62/84
2000 Neuchâtel

Responsable ECG
Michel Bernasconi
(Tél. : 032 717 42 08)</td>
<td>Moyens auxiliaires autorisés :
votre tablette numérique (chargée à 100% et connectée au Wifi) muni-e des applications usuelles utilisées durant l’enseignement
le support de cours ECG numérique et les documents numériques et/ou papier reçus durant votre formation
une paire d'écouteurs personnels
un dictionnaire papier ou numérique
une calculatrice (mais pas votre téléphone portable)
un livre d’orthographe</td>
</tr>
<tr>
<td>Salles polyvalentes
A001 et A002</td>
<td>Candidat-e-s :
NE.21.1429
NE.22.2387
GE.22.2311
FR.22.2477
NE.24.1858
FR.22.2403
NE.22.2125
JU.22.0768
BE.22.0773
NE.22.1809
VS.22.0769
BE.22.2576
VS.25.0599
BE.22.2299
VD.22.1709
GE.22.1712
VD.22.0778</td>
</tr>
<tr>
<td>Salle polyvalente
D202</td>
<td>Candidat-e-s :
GE.23.0730
GE.22.2310
VD.22.1047
VD.22.2411
GE.22.2396
VD.25.0570
VD.22.2478
VD.22.1677
GE.24.0413</td>
</tr>
</table>

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

La décision d'échec sera notifiée aux candidats neuchâtelois par lettre recommandée.

La liste des candidats neuchâtelois ayant réussi leurs examens peut être consultée en tout temps sur le site : **www.ne.ch/examens**.

Pour les candidats d'autres cantons, les sites suivants vous informeront :

Berne : www.osp-jb.ch

Jura : www.jura.ch/sfp

Fribourg : pas de publication en ligne

Genève : www.citedesmetiers.ch/geneve/cite-des-metiers-du-grand-geneve/apprentissage/vou-avez-reussi-votre-apprentissage

Vaud : pas de publication en ligne

Valais : www.apprenti-vs.ch

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualification qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Santé – Arts – Nature

Annexes :

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification

Distribution :

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA et aux expert-e-s
- au CPNE - AS
- M. Michel Bernasconi, ECG